

# Grandir encore... jusqu'à la communauté urbaine ou la métropole

A la faveur de la réforme territoriale, le statut de communauté urbaine a été ouvert aux anciennes capitales régionales et aux groupements dépassant 250 000 habitants, contre 450 000 habitants auparavant.

**L**es grandes communautés d'agglomération veulent, elles aussi, changer d'échelle. La réforme territoriale leur en offre la possibilité. Le statut de communauté urbaine a en effet été automatiquement ouvert aux anciennes capitales régionales. Visés: les groupements d'Amiens, Besançon, Châlons-en-Champagne, Clermont-Ferrand, Limoges, Metz et Poitiers.

Chacun souhaite avancer à son rythme. Clermont-Ferrand, qui entend se poser comme un pôle incontournable dans l'est de la nouvelle grande région Auvergne-Rhône-Alpes, prendra ce train dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Caen et Poitiers visent également cette échéance. Du côté de Besançon, Limoges et Metz, les choses apparaissent un

**11**

**communautés urbaines**

existent à l'heure actuelle. Il s'agit d'Angers Loire métropole, de Grand Paris Seine et Oise, du Creusot-Montceau, du Grand Nancy (\*), du Grand Dijon, du Mans métropole, de Perpignan Méditerranée, de Saint-Etienne métropole, et des CU d'Alençon, d'Arras et de Dunkerque.

(\* ) Devient métropole au 1<sup>er</sup> juin 2016.

peu moins avancées, mais une réflexion prend corps. Tel n'est pas le cas, pour l'heure, à Amiens. La communauté de Châlons-en-Champagne voulait, elle, fusionner avec celle de Reims, notamment, pour former une giga-communauté urbaine. Mais des difficultés liées au périmètre ont empêché ce dessein de se réaliser.

## UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE

L'abaissement du seuil des communautés urbaines de 450 000 à 250 000 habitants permet à Reims de promouvoir un plan B affiné. En préparation: une intercommunalité de 144 communes qui permettra à la future entité de siéger dans les instances chargées du contrat de plan Etat-région Grand Est. Du côté de Mulhouse, une commu-

nauté urbaine n'est pas exclue. Nîmes n'a, pour l'heure, pas entamé de démarche en ce sens. Sont également concernées six agglos de la zone dense de la grande couronne parisienne: Grand Paris sud Seine Essonne Sénart, Paris-Saclay, Roissy pays de France, Saint-Germain boucle de Seine, Val Parisis et Versailles grand parc.

Les communautés d'agglomération de Toulon et de Tours espèrent, elles, devenir métropoles sans passer par la case communauté urbaine. Objectif, encore et toujours: un meilleur équilibre des territoires. Une opération qui pourrait être facilitée par l'adoption de la proposition de loi portée par le sénateur socialiste et ancien maire de Saint-Etienne, Maurice Vincent (lire ci-dessous). ● J.-B. F.

## QUESTIONS À...



F. CALCAVECHIA/LA GAZETTE

**MAURICE VINCENT, sénateur (PS) de la Loire**

### «La loi doit reconnaître le fait urbain»

**Pourquoi avez-vous déposé une proposition de loi destinée à étendre le statut de métropole aux groupements d'au moins 250 000 habitants situés dans une zone d'emploi de plus de 400 000 personnes ?**

Les lois en matière d'organisation territoriale doivent reconnaître le fait urbain. A partir du moment où le texte «Maptam» a ouvert le statut de métropole à bien d'autres intercommunalités que celles, incontournables, de Paris, Lyon et Aix-Marseille-Provence, il faut être équitable.

Dans le cas de la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes, nous avons un déséquilibre entre l'est et l'ouest qui ne se justifie pas. A côté des métropoles de

Grenoble et de Lyon, Clermont-Ferrand et Saint-Etienne doivent pouvoir trouver leur place.

**Combien d'intercommunalités obtiendraient le label de métropole si votre proposition de loi était adoptée ?**

A priori huit: Angers, Clermont-Ferrand, Dijon, Mulhouse, Orléans, Saint-Etienne, Tours et Toulon. Ce serait donc un nombre relativement limité au regard de la quinzaine d'intercommunalités qui souhaitent devenir métropoles. Ma proposition de loi est soutenue par les socialistes au Sénat. Il serait maintenant souhaitable qu'elle soit débattue en séance dans une niche du groupe PS avec le soutien du gouvernement.